

CULTURE EN PLEINE TERRE OU EN BAC

Vous êtes un particulier et vous souhaitez vous aventurer dans le maraîchage ? Vous voulez retrouver ce rapport à la terre et répondre à vos besoins alimentaires ? Deux options s'offrent à vous : la culture en pleine terre ou la culture hors sol. Comment choisir ?

Pour visualiser les options possibles en agriculture urbaine, c'est par [ici](#).



1. Cultiver en pleine terre



2. Cultiver en bac

1. CULTIVER EN PLEINE TERRE

Pour une consommation individuelle, l'accessibilité à la terre pour développer un projet potager à Bruxelles est soumise à plusieurs contraintes.

Si vous avez la possibilité d'installer votre potager en pleine terre chez vous, il y a trois possibilités :

- dans votre jardin : vous aurez besoin d'une grande surface et vous devrez prêter attention à la santé du sol.
- dans un bac en contact avec le sol : privilégiez les contenant en matériaux non traités et durables.
- dans une serre : vous aurez besoin d'une grande surface et d'eau, et vous devrez assurer un suivi périodique de l'état du sol.



Si vous n'avez pas de quoi installer votre potager chez vous, il faudra alors se poser les questions suivantes :

A. QUELS SONT LES TERRAINS DISPONIBLES ET OU LES TROUVER ?

Les organisations pratiques des potagers urbains dont il est question ci-dessous mélangent la gestion individuelle et collective. Réfléchissez à vos besoins au préalable pour choisir la formule qui vous convient le mieux !

Une parcelle individuelle à louer ou à acheter

Cette option offre plus de liberté pour la gestion de son potager, mais peut nécessiter un investissement plus important en matériel et en connaissances préalables. Il pourrait aussi y avoir divers aspects de gestion à contrôler.

En quelques mots, la parcelle individuelle est un challenge qui :

- se gère en autonomie
- demande un investissement important
- nécessite des connaissances préalables

Un potager collectif

Cette option est un projet social et collectif. Elle est synonyme de partage en termes de connaissances et de compétences et offre potentiellement un terrain plus grand que la parcelle individuelle, favorisant la culture de variétés de légumes qui nécessitent des surfaces plus importantes.

Vous serez amenés à effectuer un travail de groupe de la terre ou encore dans la gestion commune de toute une série de facteurs (répartition des tâches et des récoltes, décision collégiale de l'aménagement du terrain et des plantes à cultiver, etc.).

En quelques mots, le potager collectif est un challenge qui:

- se gère de façon collaborative
- est peu coûteux car la gestion est commune
- permet le partage des connaissances
- demande de concilier les volontés de chaque participant

Le co-jardinage

Il consiste à mettre en relation des personnes disposant d'une surface cultivable non utilisée avec des personnes souhaitant cultiver mais n'ayant pas accès à une parcelle de terre (voir [ici](#)).

Il existe différents canaux pour avoir accès à des parcelles collectives ou individuelles :

- Bruxelles Environnement
- les Communes bruxelloises
- des opérateurs publics (Infrabel par exemple)

En dehors de ces réseaux, d'autres opportunités privées existent mais celles-ci ne sont pas forcément encadrées par les pouvoirs publics.

B. SOUS QUELLES CONDITIONS Y AVOIR ACCES ?

Les conditions d'accessibilité aux parcelles dépendent en premier lieu de leur organisme de supervision (les administrations publiques, les associations à la gestion des potagers collectifs, etc.) et de leur philosophie de gestion. Pour les communes, une condition récurrente est d'habiter sur le territoire. Renseignez-vous sur l'ensemble des conditions avant d'envoyer votre candidature !

Si vous êtes pressé, orientez-vous vers le co-jardinage car les listes d'attente pour les parcelles individuelles et les potagers collectifs sont assez longues.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter ces différents sites :

Plus d'informations :

Sur le site de Bruxelles Environnement :

[Où produire en ville ?](#)

[Potagers familiaux de Bruxelles Environnement](#)

[Potagers collectifs](#)

[Le co-jardinage](#)

Sur le portail GoodFood de Bruxelles Environnement :

[Guide méthodologique pour la création et la gestion des jardins collectifs](#)

Autres sources :

[Plateforme Vicinia \(plateforme de connaissances pour inspirer les quartiers\) : Les dynamiques sociales dans les potagers collectifs \(pdf\)](#)

[Site de Plantez chez nous](#)

Pour les possibilités de potagers dans les Communes de la Région de Bruxelles Capitale (liste non exhaustive) :

[Site de la commune d'Anderlecht](#)

[Site de la commune de Jette](#)

[Site de la commune de Ganshoren](#)

[Site de la commune de Forest](#)

[Site de la commune d'Uccle](#)

[Site de la commune de Saint-Gilles](#)

[Site de la commune d'Etterbeek](#)

Pour d'autres adresses utiles de potagers en Région de Bruxelles Capitale (liste non exhaustive) :

[Site de BoerenBruxselPaysans](#)

[Commission de l'Environnement de Bruxelles et des Environs : Le potager biologique](#)

[Bruxelles en transition : Potager Alhambra](#)

2. CULTIVER EN BAC

Le bac potager est une option intéressante si vous souhaitez faire pousser vos légumes à la maison si vous n'avez pas de jardin ou que la terre n'est pas bonne. Le substrat est séparé du sol.

Voici quelques conseils pour la création, l'installation et l'entretien de votre bac potager !



1. Comment faire un bac potager ?



2. Quel type de terre prévoir ?



3. Comment remplir un bac potager ?



4. Où cultiver le bac potager ?



5. Comment l'entretenir ?

A. COMMENT FAIRE UN BAC POTAGER ?

Le type de bac potager dépendra en grande partie de l'espace et des moyens dont vous disposez.

Vous pouvez décider de [le créer vous-même](#), en trouvant l'inspiration sur internet, ou faire appel à un entrepreneur de jardin ou un atelier de menuiserie, ou encore acheter un bac tout fait dans une jardinerie.

Les possibilités de choix de matériaux sont très nombreuses. Le choix du matériau influencera le type de terre ou de substrat à mettre dans votre bac :

- dans les bacs en métal, la terre peut se réchauffer sensiblement,
- dans les bacs en terre cuite, qui sont poreux, la terre peut s'assécher plus rapidement.

Notre conseil :

- évitez tout ce qui peut être une source de pollution comme le bois traité, les pneus de voiture, etc.
- Utilisez des matériaux non traités et à acheter du bois de production durable.
- Pensez aux matériaux de récupération tels que des sacs en géotextile, de la pierre, du bois raboté, du bois brut, du bois de récupération, palettes, etc.



B. QUEL TYPE DE TERRE PREVOIR ?

Tous les types de terres ne conviennent pas à votre bac potager. Si vous remplissez simplement votre bac de terreau, tôt ou tard, vous aurez une terre lourde, envasée, difficile à travailler et où vos légumes ne pousseront pas bien.

La recette pour un bon substrat :

- 1/3 de compost : amender la terre avec du compost mûr (vous pouvez le faire vous-mêmes avec des déchets végétaux et organiques).
- 2/3 de terre pure ou de terre de rempotage.



Si la terre utilisée est trop lourde, ajoutez éventuellement du sable et/ou des minéraux supplémentaires sous forme de débris de lave, de pierre ou de bentonite (à trouver dans les jardinerie). Le but est d'obtenir un substrat léger, bien perméable, contenant suffisamment de matière organique et de minéraux, dans

lequel les plantes pourront s'épanouir.

Notre conseil : le terreau contient souvent des semences de mauvaises herbes. Vous devrez donc prendre parfois le temps de désherber votre bac.

Si vous n'avez pas de terre ni de compost, vous trouverez dans les jardinerie :

- Du terreau : c'est un substrat végétal spécialement conçu pour cultiver des plantes en pots ou en bacs. Il offre un sol idéal pour les plantes et contient souvent des engrais qui offrent des

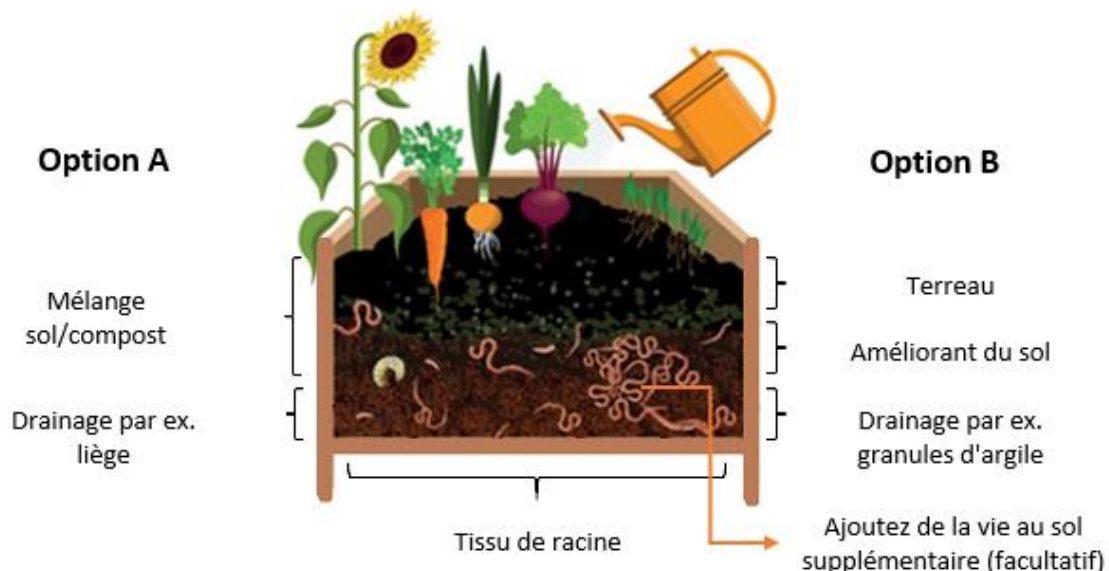
nutriments pendant un certain temps. Le terreau contenant de la tourbe est à éviter car il représente un désastre écologique.

- Un amendement pour sols : c'est un mélange de matière organique et d'autres substances. Il peut être ajouté à une terre existante pour en améliorer la fertilité, la structure et l'humidité. Le but n'est donc pas d'y mettre les plantes directement.
- Des engrais : ils apportent les nutriments nécessaires aux plantes. Il existe des engrais naturels (organiques) et des engrais chimiques. Ces derniers sont à proscrire car ils contribuent à la perturbation de la vie du sol et au changement climatique. D'autre part, en cas de surdosage, vous risquez des problèmes de surfertilisation ou d'accumulation de sels.

C. COMMENT REMPLIR UN BAC POTAGER ?

Il s'agit de constituer une sorte de "lasagne" de plusieurs couches :

- Vérifiez d'abord que l'excédent d'eau puisse s'évacuer par les ouvertures entre les planches ou par un orifice de drainage. Les plantes n'aiment pas trop avoir les pieds dans l'eau !
- Pour éviter que la terre ne soit emportée par l'eau, vous pouvez déposer un géotextile dans le fond du bac.
- Vous pouvez aussi prévoir une couche de drainage dans le fond de votre bac. Pour ce faire, utilisez des bouchons de liège, des branches ou des grains d'argile expansée (argex), ils permettent de garder l'humidité et les nutriments.
- Remplissez ensuite avec le substrat. La couche devrait avoir au moins 40 centimètres d'épaisseur afin que les racines puissent pousser en profondeur. Remplissez le bac jusqu'à quelques centimètres du bord. Avoir un bord plus élevé présente l'avantage de mieux protéger les plantes basses du vent.
- Si vous optez pour une sous-couche d'amendement pour sols et pour une couche de finition de terreau, vous obtiendrez une structure plus proche d'un sol naturel sain, enrichie d'engrais de base.



D. OU PLACER LE BAC POTAGER ?

Qu'il s'agisse d'une terrasse, un balcon, un toit ou d'une cave, l'endroit sur lequel vous placerez votre bac potager demande plusieurs interrogations.

Notamment :

- Cet endroit est-il capable d'accueillir de lourdes charges ?
- Est-il facilement accessible pour cultiver ?
- Faut-il envisager une source de lumière non naturelle ?
- Quel type de culture prévoyez-vous ?
- Quel volume de terre y sera nécessaire ?
- L'humidité pourrait-elle poser problème ?



Pensez-y avant de faire votre choix !

E. COMMENT L'ENTRETENIR ?



Pendant la saison de croissance, vous pouvez couvrir le substrat d'une couche de paillis, composée de litière par exemple. Cette couche permet de garder l'humidité du substrat et de limiter la croissance des mauvaises herbes.

En saison, fertilisez régulièrement le substrat, en fonction des besoins des plantes.

Arrosez régulièrement vos plantes (sans les inonder) car les bacs potagers s'assèchent plus vite que le sol en pleine terre.

Après quelques temps, le substrat peut diminuer dans votre bac potager. Ajoutez alors du compost mûr ou du terreau.

Pour garder une terre de qualité dans votre bac, remplacez chaque année un cinquième de celle-ci par du compost frais.